

ATTESTATION DE NON-CURSUS

Culture-ActionS

Attestation de non-prise en compte d'un projet étudiant dans le cadre de la formation pédagogique (études supérieures, cursus universitaire). Document à faire remplir par l'Administration de votre établissement d'Enseignement Supérieur ou par la directrice / le Directeur de votre formation initiale. Des Établissements possèdent leur propre modèle d'attestation de non-cursus, vous pouvez le fournir à la place du modèle mis à disposition par le Crous de Paris.

Stéphane Debenedetti
Je soussigné(e), M. MME.....

Au nom de l'Établissement / Directrice ou Directeur de la composante.....

Master 2 Management des organisations culturelles - Université Paris Dauphine PSL.....

certifie que le projet intitulé..... **Prix Dauphine pour l'Art Contemporain - édition 2025**.....

porté par Noémie Blondeau, présidente, et Eva Dufouloy Mosoni, trésorière

étudiant.e(s) en **M2 Management des organisations culturelles, Université Paris Dauphine PSL**

n'est pas un projet pédagogique inclus dans la formation (stage, projet tutoré, ...) et qu'il ne donne lieu à aucune prise en compte (notée ou non) dans la validation du cursus de tous les étudiant.e.s souhaitant l'organiser.

Paris
A.....

Le..... **19/10/2024**.....

Signature + cachet de l'établissement



Dauphine | PSL
UNIVERSITÉ PARIS

Master Sciences des Organisations
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny
75775 Paris Cedex 16